Anjou Sport NATURE

Déconnectez vous !

Anjou Sport NATURE

Animation de territoire

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE
Règlement intérieur
2023-2024
Du Pôle Animation de Territoire

« Accueil Collectif de Mineurs 6-10 ans / 11-16 ans»

« Ecoles de sports Multisports 3-16 ans / adultes +17 ans / séniors»

ANJOU SPORT NATURE
Route de la Mayenne 49220 La Jaille-Yvon
Tel : 02.41.95.14.32
Mail : alsh@anjousportnature.com
Site web : **www.anjousportnature.com**

Agrément Jeunesse Populaire n° 49 J 483
Agrément Sport n°49 S 645
Etablissement d'APS n° 04901ET0013
N° SIRET : 33875535800045 - CODE APE 9312Z

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de Maine-et-Loire

msa santé famille retraite services

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La structure : Association loi 1901

ANJOU SPORT NATURE

Co Président : François Landerie (2020-…) et Lucie Ménard (2022…)

Conseil d'administration – 11 membres

Route de la Mayenne, 49220 La Jaille Yvon
02.41.95.14.32
contact@anjousportnature.com
www.anjousportnature.com
alsh@anjousportnature.com

Directeur : Vincent Aubry

Adresse mail : v.aubry@anjousportnature.com

Directeurs de Pôles :

Animation de Territoire : Mélinda Thébault

Tourisme : Sébastien Chapelle

Formation : Christophe Pinard

m.thebault@anjousportnature.com

s.chapelle@anjousportnature.com

c.pinard@anjousportnature.com

Lieux d'implantation :

Accueil Collectif de Mineurs 6-16 ans

Espace Henry de Messey, rue de la Charmille, 49220 La Jaille Yvon

Ecoles de sports 3 ans-séniors

Le Lion d'Angers – Saint Martin du Bois – Sceaux d'Anjou – Bierné les villages – Saint Denis d'Anjou – Laigné – La Jaille Yvon – Miré – Azé - Ombrée d'Anjou

Animateurs éducateurs encadrant l'ACM / permanents associatifs

Educateurs sportifs / permanents associatifs

Animateurs et éducateurs sportifs / Saisonniers

Périodes de fonctionnement :

Accueil Collectif de Mineurs :

mercredis scolaires et toutes les vacances scolaires, sauf congés de fin d'année

Ecoles de sports Multisports :

3-5 ans / 6-10 ans / seniors Bierné : toutes les semaines scolaires de septembre 2023 à mai 2024

Adultes : toutes les semaines de septembre2023 à juin2024 sauf congés de fin d'année

L'équipe ACM : Animateurs et éducateurs sportifs

Directrice de pôle Animation de Territoire : Mélinda Thébault

BEATEP « Activités sociales et vie locale – Option enfance jeunesse périscolaire »

DEJEPS « Développement de projets territoires et réseaux »

Animation de territoire

Animateurs éducateurs encadrant l'ACM / permanents associatifs

<u>Individus</u> :
Aline Cosson,
Educatrice sportive APA et animatrice
Kévin Ledain,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous » et animateur

Educateurs sportifs / permanents associatifs

<u>Individus</u> :
Jean Sebastien Fourny,
Educateur sportif – Licence STAPS
Regan Bertron,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous »
Pierrick Gaté,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous »
Alison Hiron,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous »
Hugo Delaunay,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous »
Benjamin Bouin,
Educateur sportif
BPJEPS « Activités physiques pour tous »
Anaïs Hilaire,
Educateur environnement

Animateurs et éducateurs sportifs / Saisonniers

<u>Individus</u> :
DANS L'ANNEE :
Apprenants Apprentis,
Educateurs sportifs en apprentissage
BPJEPS « Activités physiques pour tous », BPJEPS « Loisirs Tout Public »
Stagiaires BAFA / CPJEPS

POUR LA PERIODE ESTIVALE :
Equipe été : Bafa confirmés ou stagiaires, BAFD confirmés ou stagiaires, BPJEPS « Loisirs tout public »,
BPJEPS « Activités physiques pour tous », licence STAPS

Anjou Sport NATURE
Animation de territoire

Accueils Collectifs de Mineurs

LA JAILLE YVON
Kid'Mercredi et Kid'vacances 6 à 10 ans – Capacité maximale : 36 enfants
Vacances Actives de 11 à 16 ans – Capacité maximale : 24 jeunes

- La mairie de La Jaille Yvon met à disposition, de manière prioritaire, la salle Henri de Messey, salle des fêtes restaurée au cours de l'année 2019, avec des clauses financières de la CAF. L'accueil de loisirs y séjourne donc tous les mercredis, petites vacances scolaires et été complet, avec des rangements fermés à clé, à utilisation exclusive de l'ACM.
- La mairie assure notamment une location partielle durant les vacances scolaires de cet espace, afin que la vie collective des enfants soit respectée et reste dans de bonnes conditions sanitaires.
- La mairie a pris en compte les besoins de l'enfant et y a installé le matériel adéquat pour son accueil : point d'eau dans la salle d'activité, espace de plein pied accessible aux personnes à mobilité réduite, tables et chaises adaptées.
- La mairie met à disposition les différents lieux en extérieur, city stade, terrain herbeux, parc de jeux…

Ecoles de sports Multisports

Public visé : de 3 ans aux séniors

- **3-5 ans** – Capacités maximale : 15 enfants / groupe
- **6-10 ans** – Capacités maximale : 15 enfants / groupe
- **Adultes** de 17 à ++ ans – Capacité maximale : 25 adultes

Lieux d'accueil :

- Les mairies intéressées par le montage d'une offre école de sports sur leurs communes s'engagent à mettre les salles à disposition, de manière gratuite ou à moindre coût.

- Les installations propres à la Base Anjou Sport Nature : camping, terrains de paint-ball et grands jeux, mur d'escalade …

Le projet Associatif 2021- 2025

Le projet Educatif et Pédagogique du Pôle Animation de Territoire 2023

Le projet associatif de l'association a été validé le 13 janvier 2021, pour les années de 2021 à 2025.
4 axes stratégiques ont été défini, ainsi que les objectifs à travailler pour permettre la réussite et la mise en place de ces axes au sein de l'association.

La CCVHA a la compétence enfance - jeunesse extrascolaire et enfance périscolaire (mercredis). A ce titre l'écriture d'un Projet Educatif de Territoire est menée ; chaque structure exerçant sur le territoire de la CCVHA doit y répondre dans ses objectifs propres . Ce PEDT est évolutif au secteur enfance – jeunesse 3-25 ans.

Le projet éducatif et pédagogique du Pôle Animation de Territoire découle, tient compte et doit répondre au projet associatif d'Anjou Sport Nature.
Il est élaboré par la directrice du Pôle et mis en œuvre par l'équipe d'animation, animateurs et éducateurs permanents ou saisonniers de l'association. Il est validé par le Conseil d'Administration et le CODIR de l'association.
Il a pour vocation de définir les engagements, les priorités et les principes des accueils.
Il définit le sens de nos actions et fixe les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.
Le projet éducatif prend en compte, dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités physiques et sportives, les besoins psychologiques et physiologiques des personnes accueillies.

Principes fondamentaux de l'accueil :

L'accueil collectif de mineurs (ACM) est itinérant et a pour vocation la prise en charge des enfants et jeunes de 3 à 16 ans de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) qui s'inscrivent sur les journées loisirs ou séjours proposés tout au long de l'année, ainsi que les enfants et jeunes d'autres territoires qui souhaitent participer à nos animations. Une attention particulière est apportée aux publics en situation particulière : faible quotient, handicap, retrait de l'autorité parentale et placement en famille d'accueil..., afin de leur permettre cette pratique d'activités (INCLUSION SOCIALE,EDUCATIVE ET AFFECTIVE)
Cet accueil donne la possibilité aux jeunes de découvrir et de pratiquer un grand nombre d'activités sportives, socioculturelles et environnementales, de manière locale ou régionale, voir en France.

Les Ecoles de MultiSports (ECM) offrent la possibilité à différentes tranches d'âge de pratiquer ensemble du Multisports, avec une véritable évolution sportive dans la pratique, mais sans notion de compétition. On parle de sport-santé, pour tous.

•Axe 1 : Les loisirs sportifs, comme outils de développement l'activité physique chez les habitants du territoire

•Favoriser les apprentissages par la pratique ludo-sportive régulière.
•Favoriser la prise en considération de l'individu au sein d'un groupe en développant les notions de savoir-faire, de savoir être, d'entraide et de respect (de soi, des autres, de l'environnement, de la sécurité).
•Favoriser la prise en considération du développement durable en incitant l'évolution d'un statut de consommateur ludo-sportif à un comportement d'éco-sportif.
•Intégrer et véhiculer la notion de sécurité dans tous les apprentissages et toutes les activités par un comportement exemplaire.

•Accéder aux loisirs de proximité
•Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité
•Proposer une marge de progression dans les pratiques, sans notion de compétitivité

OBJECTIFS

•Proposer des activités originales et variées (sportives, créatives culturelles et environnementales) exploitant les possibilités structurelles des sites d'Anjou Sport Nature / adaptées à tous par le biais de variantes et des temps de vie commune favorisant la communication et le partage / pédagogie du sport
•Donner une place à chacun en dépit de ses limites physiques ou intellectuelles et mettre en œuvre des jeux de connaissance variés permettant aux enfants de découvrir leurs différences pour mieux les accepter
•Inclure dans nos activités la notion de sport-santé, bien-être / Amener à être un éco-sportif
•Mettre en place des cycles évolutifs de pratiques sportives pour l'EMS

ACTIONS

•Création d'un programme d'animations sportives sur l'ACM tout au long de l'année dans nos différents accueils - ok
~~•Mise en place un outil de progression du pratiquant sportif (pour l'éducateur sportif ou fait par le sportif ?) – Le livret du sportif~~
•Définition de ce qu'est l'éco-sportif / Apport des notions alimentaires, respect de l'environnement et développement durable dans le sport – en cours 2023 avec une éducatrice environnement en formation - ok
•Développement des écoles de sports Multisports sur la CCVHA et autres départements : Réflexion pour 2023-2024 sur L'Hôtellerie de flée NON, - Ado : à revoir en septembre 2023, Seniors reconduction septembre 2023, proposition section APA en réflexion - ok
•Défendre le sport santé, aucune notion de compétition - ok

•Axe2 : Être acteur du décloisonnement des territoires ruraux et développer le vivre ensemble

•Contribuer à la mobilité sur le territoire et faciliter l'accès aux sites de loisirs sportifs et plus particulièrement les loisirs et loisirs sportifs de pleine nature.
•Favoriser le développement rural par le déploiement ou l'implantation d'actions ou de solutions touristiques, de loisirs ou de formation au cœur des territoires.
•Favoriser l'accès aux loisirs, aux loisirs sportifs ou aux loisirs sportifs de pleine nature par la mobilité des personnes ou la mobilité vers les personnes.
•Favoriser les liens intergénérationnels par le biais des activités de loisirs

•Répondre à une demande de mobilité avec notre système de navettes
•Prendre en charge les jeunes de 3 à 16 ans de la CCVHA et autres territoires dans des animations sportives et autres
•Favoriser l'autonomie / se construire, se responsabiliser, s'exprimer, acquérir de nouvelles connaissances et compétences
•Avoir une attitude éducative / Dynamiser le territoire rural
•Favoriser l'inclusion sociale, éducative et affective des publics
•Interaction constante entre personne et milieu / Créer du lien entre Anjou Sport Nature et les familles adhérentes

OBJECTIFS

•Mettre à la disposition de tous les enfants et jeunes de la CCVHA et hors CCVHA un service de transport permettant de venir et de repartir de l'ACM depuis et en direction de leur commune

•Animer des activités que les enfants et jeunes (n') ont pas ou peu l'habitude de réaliser : innover et enrichir l'existant, développer des nouveaux concepts / Exploiter les ressources naturelles et infrastructurelles de la CCVHA pour les valoriser auprès de notre public
•Donner du plaisir à venir et à revenir dans le cadre des activités de l'ACM, de la base de loisirs ou des sorties organisées par l'ACM
•Proposer des temps d'animation occasionnels sur la CCVHA / Exporter nos activités / Travailler en réseaux avec les autres structures ayant une action auprès d'enfants ou de jeunes dans le champ de l'animation sur le territoire / Proposer des temps forts inter-accueils de loisirs ou inter-espaces jeunes : sorties, journées exceptionnelles
•Proposer des jeux et des temps de coopération autant dans les activités que dans la vie quotidienne

•Mettre en œuvre des séjours nécessitant la participation de chacun pour le bon déroulement de la vie quotidienne / Associer les enfants et les jeunes au choix des menus et à l'organisation des tâches ménagères / Amener les enfants et les jeunes à participer à toutes les tâches : préparation de la table, rangement du matériel… / Responsabiliser les enfants et les jeunes quant à leur hygiène en passant par le dialogue et les explications => faire confiance en responsabilisant
•Susciter les échanges avec les publics pour prendre en compte leurs goûts et leurs propositions / Prendre en compte leurs points de vue ainsi que leurs critiques en instaurant un climat de confiance basé sur l'échange et la liberté d'expression
•Valoriser chaque enfant ou jeune pour ce qu'il est et pour ce qu'il apporte au groupe / Prêter une attention particulière aux relations entre enfants et entre jeunes afin d'être vigilants quant au bien-être de chacun au sein de l'ACM / Défendre l'équité entre tous à commencer par les enfants des salariés d'Anjou Sport Nature / Privilégier la valeur morale des actes réalisés par les enfants
•Les notions de respect des règles de vie, respect des différences, respect de soi-même et la place de chacun dans le groupe seront abordées lors de temps discussions / Accepter et faire accepter de faire des concessions et des compromis notamment dans le choix des activités sur les temps de transition (accueil du matin, post-déjeune, post-goûter…)
•Optimiser la communication de nos actions en exploitant un maximum d'outils (mails, réseaux sociaux, news letters, site internet, courrier, diffusion de plaquettes dans les écoles…) et en anticipant cette communication / Interroger les familles par le biais d'une enquête permettant de mieux cerner leurs attentes vis-à-vis de l'association et de mesurer leur connaissance de notre fonctionnement.

OBJECTIFS

•Proposer des moments conviviaux à destination des parents avec leurs enfants / Organiser des temps forts sous la forme de rencontres enfants – parents – animateurs / Susciter l'engagement des jeunes et des familles dans l'animation d'activités sur leurs communes
•Investir les enfants et les jeunes dans l'organisation et la préparation de ces temps / Permettre aux enfants de faire découvrir les sites d'Anjou Sport Nature à leurs parents

ACTIONS

•Mise en place d'un planning organisationnel des journées pour que les animateurs soient plus dans l'animation des temps de vie quotidienne / journée ou séjour / Les temps de péricentre / repas sont des temps d'animation – il faut donc les animer : recrutement d'un apprenant bi-qualifiant BPJEPS APT LTP
•Proposition d'ouverture d'une semaine In/Out Door au lion d'Angers dans la salle Paulette Fouillet sur les vacances de février 2023 - ok
•Nécessité d'avoir un lieu qui suscite l'échange et la communication, notamment avec les ado - mise en place d'un coin détente l'été sur la terrasse – qu'en est-il des autres temps de vacances ? En réflexion
•Mise en place de temps d'échange de sujets intéressants pour les 11-16 ans pour entrer dans une nouvelle communication avec eux, les intéresser, leur donner l'envie de venir et revenir : ~~projet séjour Libre organisation pour fidéliser les ados~~ Ne fonctionne pas car nous ne sommes pas un service jeunesse
•Avoir un référent 11-16 ans qui puisse suivre le groupe sur les vacances, et initier des projets de jeunes - ok
•Création d'un planning d'activités permettant la découverte du patrimoine local et environnemental - ok
•Organisation des temps communs avec les autres structures - ok
•Organisation des séjours sur le territoire, pour faire connaitre et pratiquer à partir de nos ressources propres ou proches : 2 en avril et ~~4 en octobre~~ + 14 l'été (dont 1 annulé)
•Organisation des séjours à l'extérieur pour faire découvrir une richesse particulière que notre territoire ne peut nous proposer : plusieurs séjours : mer st Malo, escalade en bretagne, Vtt dans les alpes mancelles (annulé), indien dans la Sarthe
•Mise en place d'un planning d'activité enfants jeunes, adultes, parentalité… In OUT DOOR en février, projet structure d'un apprenant BP rencontre sportive des ECM
~~•Mise en place d'un protocole communication / comment faire ? Quelle photo ? Quel média ?~~

•Axe3 : Être un acteur engagé du développement durable

•Favoriser l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, et sa préservation.
•Former les professionnels du sport et du tourisme à concevoir des activités de pleine nature minimisant l'impact sur l'environnement.
•Inciter par des outils et la formation nos équipes à une démarche éco-citoyen au quotidien.
•Favoriser l'emploi local, l'apprentissage et le partage d'emploi.
•Renforcer les liens sociaux, économiques et politiques avec les partenaires locaux.
•Favoriser la liaison courte et le consommer local.

•Répondre à une demande de mobilité avec notre système de navettes / covoiturage
•Favoriser la construction du public / Favoriser la responsabilité des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne au sein de l'association et en dehors
•Interaction constante entre personne et milieu / Dynamiser le territoire rural
•Avoir une attitude éducative
•Promouvoir au sein des différents accueils des actions de développement durable
•Proposer et mettre en place une réflexion éco-citoyenne dans la vie quotidienne de l'ACM – journée et séjour

OBJECTIFS

•Développer notre système de navettes sur d'autres communes / Chercher à aller vers de l'éco-voiturage
•Développer un système d'accueil péricentre ponctuel dans certaines communes rurales pour diriger ensuite les enfants vers ASN
•Mettre en œuvre des séjours éco-responsables
•Proposer des temps forts Familles avec la thématique Développement Durable : sorties, journées exceptionnelles

ACTIONS

•Réflexion sur le système de navette actuel : Projet d'achat de 2 bus
~~•Réflexion sur la mise en place d'accueils ponctuels (péricentres) dans les communes rurales et ramener les enfants et jeunes à ASN pour l'animation~~ : refus des autres ACM de coopérer
•Réouverture du centre de loisirs de Miré : ~~en cours pour ouverture 1 semaine en avril et 3 semaines en juillet ; septembre tous les mercredis et vacances automne ; 2024 comme à la Jaille~~ Annulé
~~•ouverture d'un ACM maternel sur l'école de Chambellay~~ : refus des élus de CCVHA
•Mise en place des gestes éco-citoyens dans la vie quotidienne de l'ACM et des écoles de sports - ok
•Création d'emploi / maintien de l'emploi actuel / réflexion d'un nouvel axe de développement : ~~recrutement de 3 animateurs pour ACM MIRé~~
•Coopération avec des produits locaux et traiteur pour une restauration santé - ok

•Axe 4 : être un relais patrimonial et culturel

•Favoriser l'accès aux sites patrimoniaux et culturels du territoire
•Renforcer les liens avec les acteurs culturels
•Favoriser le rapprochement des univers de la culture, du patrimoine, du loisir et du sports par des actions de sensibilisation ou collaboratives

•Participer à la découverte des richesses de leur territoire : sportives, culturelles, patrimoniales, environnementales, sociétales… / Dynamiser le territoire rural
•Accéder aux loisirs de proximité / Contribuer à l'épanouissement des enfants et jeunes accueillis par la découverte et l'accès aux loisirs de proximité

OBJECTIFS

•Animer des activités que les enfants et jeunes (n') ont pas ou peu l'habitude de réaliser : innover et enrichir l'existant, développer des nouveaux concepts
•Proposer des activités originales et variées (sportives, créatives et culturelles) exploitant les possibilités structurelles des sites d'Anjou Sport Nature
•Exploiter les ressources naturelles et infrastructurelles de la CCVHA pour les valoriser auprès de notre public.

•Proposer des temps d'animation occasionnels sur la CCVHA / Exporter nos activités.
•Travailler en réseaux avec les autres structures ayant une action auprès d'enfants ou de jeunes dans le champ de l'animation sur le territoire

•Développer et améliorer nos modes de communication autour de nos activités
•Optimiser la communication de nos actions en exploitant un maximum d'outils (mails, Facebook, news letters, site internet, courrier, diffusion de plaquettes dans les écoles…) et en anticipant cette communication

ACTIONS

•Promotion des activités sportives de l'association / participation « forum des associations Le Lion D'Angers » et « faites du sport Le Lion D'Angers » - 15/02/2023 et septembre 2023 + forum des asso de Saint Denis d'Anjou et Miré
•Utilisation des salles de sports du territoire - ok
•Proposer des sorties chez des prestataires locaux, départementaux et régionaux : partenariat avec le Lion d'Angers salle Paulette Fouillet - ok
•Communication par réseaux sociaux de façon hebdomadaire – service communication ok
•Mise en avant dans nos communications de nos partenaires et leurs prestations

Accueil Collectif de Mineurs : ORGANISATION / Règlement intérieur

Inscriptions

Toute demande d'inscription à l'accueil de loisirs se fait sur le portail famille ou en nous contactant en cas d'urgence.

•Sur https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr

•Bien remplir : nom / prénom / coordonnées complètes de l'enfant, date de naissance, votre quotient familial avec justificatif sur le portail, les infos identitaires de la famille, autorisations et renseignements sanitaires

•Par téléphone : 02.41.95.14.32. (pour aider au besoin)

•Tout changement de situation familiale doit être impérativement signalé à Anjou Sport Nature, à la CAF et sur le portail.

•Pensez à bien inscrire pour les activités et pour les navettes (2 inscriptions distinctes)

Paiement des factures

•Les factures sont éditées dans les 1ers jours du mois suivant l'utilisation des prestations

•Le paiement des factures se fait par prélèvement au 10 du mois en cours OU par télépaiement, espèces, Chèques ANCV, tickets CAF et MSA, Coupon sport, CB

•En cas d'impayés, les inscriptions aux prestations seront bloquées automatiquement ; le blocage sera notifié sur votre portail familles

Transport ACM LA JAILLE YVON

•Les horaires de ramassage sont transmis 24h avant et consultables sur notre site internet https://www.anjousportnature.com/kid-ado-adulte

•Les circuits de ramassage sont adaptés chaque jour en fonction des demandes, sur la CCVHA et 2 communes hors CCVHA.

•Mercredis entre 8 et 9h, 13-14h et 17-18h (sous réserve, dans la limite des places disponibles)

•Les vacances 8-9h et 17-18h (sous réserve, dans la limite des places disponibles)

•En cas de nécessité, les horaires peuvent être de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30

•Le service de ramassage se fait sur inscription sur le portail famille, selon les tarifs ci-dessous

Navettes aller-retour par jour	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0 - 600€	1.25	1.66
QF 601 - 1000€	1.35	1.77
QF 1001 ++++	1,46	1.87

Accueil péricentre

•Un accueil péricentre est possible sur inscription les mercredis et vacances scolaires à la Jaille Yvon

•Un accueil péricentre est possible sur inscription les vacances avril et juillet sur Miré

•Selon 2 horaires au choix le matin et 1 le soir : 7h30-8h50 ou 8h-8h50 et 17-18h

Péricentre MATIN OU SOIR	CCVHA	Hors CCVHA
QF 0 - 600€	1.25	1.66
QF 601 - 1000€	1.35	1.77
QF 1001++++	1.46	1.87

Accueil de loisirs Mercredis et vacances scolaires

- Des tarifs adaptés à différents quotients
- Des tarifs adaptés aux populations de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- Des tarifs adaptés hors CCVHA
- Adhésion individuelle annuelle obligatoire : 8€

QUOTIENT FAMILIAL au 1er janvier 2023	**3-10 ans** Mercredis **Journée** CCVHA	**3-10 ans** Mercredis **Journée** Hors CCVHA	**3-10 ans** Mercredis **Après-midi** CCVHA	**3-10 ans** Mercredis **Après-midi** Hors CCVHA	**3-10 ans Vacances** CCVHA	**3-10 ans Vacances** Hors CCVHA	**11-16 ans Vacances** CCVHA	**11-16 ans Vacances** Hors CCVHA
0-400	7.70	9.78	2.81	4.47	7.70	9.78	4,16	6,24
401-600	10	10	5.41	7,07	10	10	6,14	8,22
601-800	12,38	14,46	6,45	8,11	12,38	14,46	8,22	10,30
801-1000	14,46	16,54	7,49	9,15	14,46	16,54	10,30	12,38
1001-1200	15,39	17,47	8,01	9,67	15,39	17,47	11,23	13,31
1201-1400	16,22	18,3	8.42	10,09	16,22	18,30	12,06	14,14
1401-1600	16,22	18,3	8.42	10,09	16,22	18,30	12,06	14,14
1601+++	16,22	18,3	8.42	10,09	16,22	18,30	12,06	14,14

Séjours

- Des tarifs adaptés à différents quotients
- Des tarifs adaptés aux populations de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- Des tarifs adaptés hors CCVHA
- Adhésion individuelle annuelle obligatoire : 8€

- Des séjours sur 2 jours, 4 jours, 5 jours, du 1er jour 8h30 au dernier jour 17h30, sauf indication contraire
- Des séjours pour tous les âges
- Sur La Jaille Yvon, Pouancé ou en France
- En pension complète du 1er soir au dernier midi
- Principalement hébergement sous toile ou en dortoir toilé « Eco Village / hébergement en dur selon le séjour et la période de l'année

CONDITIONS GENERALES de VENTE

1- j'inscris mon enfant ou jeune au séjour sur le portail famille
2- j'envoie 30% du coût du séjour ou la globalité suite à mon inscription " par télépaiement sur le lien suivant :
https://jepaieenligne.systempay.fr/ANJOU_SPORT_NATURE " ou par chèque / ANCV / Coupon Sport / … à Anjou Sport Nature, route de la Mayenne 49220 La Jaille Yvon
3- je reçois le reçu du paiement de l'acompte qui valide ma réservation
4- je paie le solde du séjour au plus tard un mois avant le départ – je reçois un nouveau reçu
5- après le séjour je reçois ma facture et règle le restant au besoin

En cas de désinscription :
1- désinscription autonome sur le portail
2- à 30 jours et moins du départ : désinscription par Anjou Sport Nature sur JUSTIFICATIF MEDICAL ou cas de force majeur, au 02.41.95.14.32
Le séjour est dû intégralement, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif

COVID Anjou Sport Nature se réserve la possibilité d'annuler le séjour sur décret d'interdiction ministérielle inhérente à la crise sanitaire de la COVID-19.
Dispositif Colos Apprenantes 2023 : ce dispositif était entièrement lié à la crise sanitaire. Pas d'info pour 2023.

Anjou Sport NATURE
Animation de territoire

6-10 ans – Mercredis – La Jaille Yvon

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif
6-10 ans / Salle Henri de Messey, rue de la Charmille – La Jaille Yvon / 36 enfants
Locaux et structures
•La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition la salle Henri de Messey.
•Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
•Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports de la CCVHA et hors CCVHA
•Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, complexes sportifs

Journée type PLAN MERCREDI
8h-8h30 péricentre sur La Jaille Yvon (7h30 sur inscription)
Navettes 8-9h (sur inscription)
9h-11h45 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
12h à 13h00 : repas avec traiteur – La Jaille Yvon
13h-14h : navette pour les Mercredis après-midi
13h00 à 14h : temps calme animé
14h à 16h00 : Activités thématiques : Anjou – Sport – Nature
16h-16h30 temps libre
16h30 : goûter
17h à 17h15: accueil des parents et départ des navettes
17h-18h : navette
17-18h péricentre (sur inscription)

❑ **Restauration**

Les repas sont préparés par un traiteur de Château-Gontier, et pris dans la salle Henri de Messey.
Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glaciaires réfrigérées.

❑ **Trousseau type pour chaque enfant**

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées
Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)
Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)
Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.
Le Test d'aisance aquatique est obligatoire
Un sac à dos (2 bretelles)
Une bouteille d'eau individuelle / gourde
Casquette, crème solaire, imperméable

Visant à l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant, notre approche pédagogique privilégie la découverte et la pratique d'un grand nombre d'activités sportives, socioculturelles et environnementales, de manière locale ou régionale, voir en France

- **Aider chaque enfant dans sa construction personnelle à donner le meilleur de lui-même.**
- **Inciter l'enfant à faire preuve de générosité, de tolérance et de responsabilité.**
- **Stimuler la curiosité, le désir d'apprendre et la soif de connaissances des enfants.**
- **Développer la confiance en soi de chaque enfant.**

Un programme à la journée

Nos objectifs pédagogiques sont de : Permettre à chaque enfant de de découvrir des pratiques sportives, culturelles et environnementales. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

Pédagogie active La pédagogie active mise en place à l'Accueil de loisirs invite les enfants à participer réellement dans toutes les actions de la vie quotidienne. Elle s'appuie sur l'écoute, l'observation, le respect, le partage, l'empathie, la confiance... afin d'établir des relations interpersonnelles positives de coopération et de bienveillance, sans oublier le plaisir.

Bienveillance
L'Accueil de loisirs propose aux enfants des espaces où le mieux vivre ensemble est possible en respectant le rythme de vie et la personnalité de chacun : accompagner chaque enfant à s'épanouir pleinement dans le respect des autres. L'autorité ne se base pas sur des rapports de pouvoir mais sur le respect des besoins de chacun : la coopération.

Coopération
Le sport en général repose sur la poursuite d'un objectif commun ne pouvant se réaliser que par l'entraide et la solidarité. Le défi proposé nécessite la mobilisation de chacun et la concertation de tous. Il ne s'agit pas de gagner sur l'adversaire mais de faire équipe pour gagner ensemble ou perdre ensemble si l'équipe s'est mal organisée. Le but du jeu n'est pas de vaincre mais de créer une situation nécessitant de la coopération.

Sécurité affective et physique
Pour être sécurisé, l'enfant a besoin d'être « contenu », de se confronter à des limites, d'apprivoiser le sentiment de frustration, d'apprendre à attendre… pour mieux grandir ! Il lui faut des repères pour lui permettre autonomie et construction de sa personne. Afin de proposer un environnement adapté à une évolution sans mise en danger, l'équipe pédagogique respecte et fait respecter les règles de vie du centre, en leur donnant du sens pour le bien-être des enfants. L'Accueil de loisirs offre un cadre accueillant et rassurant proche de la sphère familiale avec une ouverture sur la vie en collectivité.

6-16 ans – Vacances (sauf congés de fin d'année) – La Jaille Yvon

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif
6-16 ans / Salle Henri de Messey, rue de la Charmille – La Jaille Yvon / 36 enfants et 24 jeunes
Locaux et structures
•La mairie de la Jaille-Yvon met à notre disposition la salle Henri de Messey.
•Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs
•Mise à disposition ou location ponctuelles de salles omnisports de la CCVHA et hors CCVHA
•Utilisation d'espaces extérieurs sécurisés pour la pratique sportive : Haras de l'Isle Briand, complexes sportifs

Journée type
8h-8h30 péricentre sur La Jaille Yvon (7h30 sur inscription)
Navettes 8-9h (sur inscription)
9h-11h45 : Activités thématiques : Anjou – Sport - Nature
12h à 13h00 : repas avec traiteur – La Jaille Yvon
13h00 à 14h : temps calme animé
14h à 16h00 : Activités thématiques : Anjou – Sport – Nature
16h-16h30 temps libre
16h30 : goûter
17h à 17h15: accueil des parents et départ des navettes
17h-18h : navette
17-18h péricentre (sur inscription)

- **Restauration**

Les repas sont préparés par un traiteur de Château-Gontier, et pris dans la salle Henri de Messey.
Les pique-niques sont stockés au frais lors des sorties dans des glaciaires réfrigérées.

- **Trousseau type pour chaque enfant**

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées
Une tenue de rechange complète (sanitaires sur place)
Une paire de baskets obligatoire* (une paire de chaussures fermées pour les activités kayak et stand up paddle)
Nous n'accepterons pas sur les activités nautiques un jeune se présentant avec des chaussures de ville, des « Croc's », des tongs ou des sandales ouvertes.
Le Test d'aisance aquatique est obligatoire
Un sac à dos (2 bretelles)
Une bouteille d'eau individuelle / gourde
Casquette, crème solaire, imperméable

Visant à l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant, notre approche pédagogique privilégie la découverte et la pratique d'un grand nombre d'activités sportives, socioculturelles et environnementales, de manière locale ou régionale, voir en France

- **Aider chaque enfant dans sa construction personnelle à donner le meilleur de lui même.**
- **Inciter l'enfant à faire preuve de générosité, de tolérance et de responsabilité.**
- **Stimuler la curiosité, le désir d'apprendre et la soif de connaissances des enfants.**
- **Développer la confiance en soi de chaque enfant.**

Un programme à la journée

Nos objectifs pédagogiques sont de : Permettre à chaque enfant de de découvrir des pratiques sportives, culturelles et environnementales. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

Pédagogie active La pédagogie active mise en place à l'Accueil de loisirs invite les enfants à participer réellement dans toutes les actions de la vie quotidienne. Elle s'appuie sur l'écoute, l'observation, le respect, le partage, l'empathie, la confiance... afin d'établir des relations interpersonnelles positives de coopération et de bienveillance, sans oublier le plaisir.

Bienveillance
L'Accueil de loisirs propose aux enfants des espaces où le mieux vivre ensemble est possible en respectant le rythme de vie et la personnalité de chacun : accompagner chaque enfant à s'épanouir pleinement dans le respect des autres. L'autorité ne se base pas sur des rapports de pouvoir mais sur le respect des besoins de chacun : la coopération.

Coopération
Le sport en général repose sur la poursuite d'un objectif commun ne pouvant se réaliser que par l'entraide et la solidarité. Le défi proposé nécessite la mobilisation de chacun et la concertation de tous. Il ne s'agit pas de gagner sur l'adversaire mais de faire équipe pour gagner ensemble ou perdre ensemble si l'équipe s'est mal organisée. Le but du jeu n'est pas de vaincre mais de créer une situation nécessitant de la coopération.

Sécurité affective et physique
Pour être sécurisé, l'enfant a besoin d'être « contenu », de se confronter à des limites, d'apprivoiser le sentiment de frustration, d'apprendre à attendre… pour mieux grandir ! Il lui faut des repères pour lui permettre autonomie et construction de sa personne. Afin de proposer un environnement adapté à une évolution sans mise en danger, l'équipe pédagogique respecte et fait respecter les règles de vie du centre, en leur donnant du sens pour le bien-être des enfants. L'Accueil de loisirs offre un cadre accueillant et rassurant proche de la sphère familiale avec une ouverture sur la vie en collectivité.

Ecoles de MultiSports: ORGANISATION / Règlement intérieur

Anjou Sport NATURE
Animation de territoire

Ecole de sports

- Des tarifs annuels individuel et fratrie pour les 3-5 ans
- Des tarifs annuels individuel 6-10 ans
- Des tarifs annuels individuel Ado
- Des tarifs annuels individuel adultes

Tranche d'âge concernée / Lieu d'accueil / Effectif

3-5 ans / 6-10 ans / 11-16/ +17 ans
Salle Paulette Fouillet Le lion d'Angers / Salle d'animation St Martin Du Bois / Salle de sports Gennes sur Glaize / Salle de sports Bierné les Villages / Salle de sports Laigné / salle polyvalente Miré /Espace Henry de Messey La Jaille Yvon
15 individus par cours enfant et 25 adultes

❑ **Locaux et structures**

Les communes mettent à notre disposition leurs salles de sports
Ensemble des installations sportives de la Base de loisirs

❑ **Trousseau type pour chaque enfant et adulte**

Une **tenue sportive adaptée**, en fonction de la météo et des activités pratiquées
Une bouteille d'eau individuelle / gourde
Un goûter non chocolaté, plutôt fruit et barre de céréales

❑ **Organisation**

Les enfants sont amenés par leur famille à la salle de sports
Les adultes viennent sur le lieu de pratique par leurs propres moyens

❑ **Inscription**

Via le portail famille

Direction Pôle Animation de territoire

LE ROLE DE L'EQUIPE Direction pôle Animation de Territoire :

Rôle de la direction
•La direction gère administrativement la coordination et la mise en place des projets inhérents à l'Animation de territoire.

Ses missions principales sont :
•Gestion administrative des différentes structures : Ecoles de sports, accueil périscolaire, accueils collectifs de mineurs
•Gestion administrative, recrutement et management d'une équipe d'animateurs et d'éducateurs permanents et saisonniers
•Suivi de formation et évaluation des différents stagiaires BAFA / BAFD / BPJEPS

Déclinées comme suit…
Définit des orientations stratégiques des différentes structures
Prise en compte des besoins de la population
Gestion administrative et financière
Gestion de l'équipement et des ressources humaines
Construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil de jeunes enfants, d'enfants et de jeunes
Conception et animation de projets d'activités de loisirs
Développement des partenariats
Animation et pilotage de l'équipe.
Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation
Suivi des règles d'hygiène et de sécurité

Evaluation mise en place :

Evaluation Journées / séjours
•Une réunion hebdomadaire de bon fonctionnement où chacun a sa place et la parole
•Un temps d'échange journalier en début de journée avec tous les salariés
•Des réunions bilans / 3 Comités de pilotages annuels avec membres du CA
•Une à 2 visites par semaine de séjour
Evaluation stagiaires
•Un planning proposé en fonction du stage à valider avec des temps d'échanges réguliers
•Un suivi individualisé

L'équipe Animation de Territoire : Animateurs et éducateurs sportifs

LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION :

Rôle de l'animateur

•L'animateur exerce une action éducative auprès d'enfants ou d'adolescents dans le cadre de l'association Anjou Sport Nature, de son centre de loisirs et de ses écoles de sports

•L'éducateur sportif exerce une action éducative auprès des différents publics dans le cadre de l'association Anjou Sport Nature de son centre de loisirs et de ses écoles de sports

Ses missions sont :

• Assurer la sécurité physique, affective et psychologique des enfants
•Adapter les espaces et les locaux en fonctions des enfants de ses besoins et des animations
•Connaitre les différents publics et les différentes phases de développement des enfants et des besoins qui en découlent
•Concevoir et évaluer des projets d'animation en rapport avec le projet pédagogique
•Etre intègre et solidaire par rapport au projet éducatif et aux actions mises en place sur le terrain.
•Faire connaître les projets de l'association aux différents partenaires (enfants, familles, enseignants…) et être à l'écoute de leurs préoccupations
•S'adapter et recadrer les projets en fonction de la réalité du terrain

Une fiche missions est établie pour chaque animateur et éducateur en fonction de sa spécialité et de son statut au sein de l'équipe de l'ACM. Elle est établie par la directrice et validée par le CA, signée par l'animateur.

EVALUATION DU PROJET :

Cette évaluation permet d'évaluer les objectifs et les moyens mis en place. Les objectifs ont-ils été atteints ? Les moyens mis en place ont-ils fonctionné ? Quelles remarques peut-on apporter et quelle analyse pouvons-nous tirer pour dresser des perspectives futures ?
A la fin de chaque période, l'équipe d'animation se réunira pour revenir sur les journées vécues. Ces temps d'échange favoriseront une évaluation de nos actions et la réussite de nos objectifs.

•Réunion hebdomadaire en été avec l'équipe saisonnière
•Réunions régulières avec l'équipe de permanents au cours de l'année pour améliorer le service et répondre à de nouvelles problématiques
•Réunions régulières avec la direction afin de valider, invalider, améliorer, proposer de nouveaux objectifs